

### Un besoin criant

LES CHEFS D'ENTREPRISE SONT MAL PRÉPARÉS EN CE QUI CONCERNE LEUR PROTECTION PERSONNELLE ET LA PÉRENNITÉ DE LEUR ACTIVITÉ

L'enjeu n'est pas seulement technique (juridique, fiscal, patrimonial) mais existentiel : sécuriser l'avenir face à

- la maladie
- l'invalidité
- le décès
- l'épuisement professionnel

### La protection de la personne et des revenus

Quels sont les mécanismes essentiels pour garantir la continuité des revenus et l'accès aux soins ?

#### *La couverture santé (mutuelle)*

Les options couvrent à la fois les structures individuelles (professions libérales, EI via la loi Madelin) et les sociétés (SAS).  
Selon le statut juridique, la flexibilité est de mise.

#### *La prévoyance (maintien des revenus)*

En cas d'arrêt de travail, d'invalidité et pour protéger les proches en cas de décès, c'est le filet de sécurité qui permet à l'entreprise de survivre à une incapacité de son dirigeant.

### Pérennité de l'entreprise et du patrimoine

La sécurisation passe aussi par la planification à long terme et les transitions stratégiques.

1. **Phase de création** : le choix du statut juridique est un levier fondamental pour optimiser la pérennité et l'efficacité fiscale et sociale.
2. **Phase de croissance et de transmission** : la transformation d'une EI en société est une étape clé. La transmission doit également être anticipée.

### Le bien-être du dirigeant

La fonction de chef d'entreprise génère des risques.

Il est nécessaire de mettre en place des moyens de "**relâcher la pression**".

C'est en anticipant qu'on peut éviter les situations d'épuisement professionnel et de stress intense qui dégradent la capacité de prise de décision et mettent en péril la gestion de l'entreprise.